



LE CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la
Scolarité

Du nouveau cette année !

**On propose un atelier à thématique
tous les mardis ouvert aux primaires et aux collégiens
de 17H15 à 18H15.**

Octobre

MARDI 3/10 : LES VOLCANS AVEC DAVID

MARDI 10/10 : LA POLLINISATION AVEC CÉCILIA

**MARDI 17/10 : HALLOWEEN CUISINE ET MAQUILLAGE AVEC
MARGAUX ET DAVID**





Soutien à la scolarité primaires

Viens faire tes devoirs dans une ambiance sérieuse et décontractée et bénéficier d'animations de tous types (musique collective, jeux de société, arts plastiques, discussions constructives). L'encadrement est assuré par des bénévoles, trois animateur.ices, un service civique et des intervenants.

Les enfants sont récupérés à l'école par les animateur.ices à 16H15. Les séances se déroulent tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de **16H15 à 17H15** à la MJC. Elles sont gratuites et nécessitent une simple **adhésion à la MJC** (10 euros/ personne, 15 euros pour 2 personnes, 20 euros pour une famille) et l'acceptation de la charte de fonctionnement. Les places sont limitées à 16 élèves. Ces séances ont lieu grâce au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Tous les mardis, la séance est de 17H15 à 18H15.

Coupon à nous retourner



Je soussigné(e) responsable légal (e) de en classe de déclare vouloir bénéficier des séances de soutien à la scolarité de la MJC pour l'année scolaire **2023/2024** et accepter la charte de fonctionnement. Merci de cocher ses jours de présence.

Lundi mardi jeudi vendredi

Contact (mail et portable) :

Numéro d'allocataire CAF/ MSA :

Je suis intéressé(e) pour être bénévole à l'aide aux devoirs : oui non

Merci de laisser un sms au 07 57 67 91 94 un jour avant pour prévenir de l'absence de votre enfant.

J'autorise mon enfant à être conduit en voiture à la MJC en cas de pluie. oui non

Autorisation de prise de vue, voix et de diffusion

Dans le cadre des projets de la MJC de Cosne, vos enfants ou vous-même pouvez être pris en photo ou filmés. Ces images pourront, sous réserve de votre autorisation, être utilisées dans le cadre interne (mail, CAF) et externe de la MJC (Facebook, Instagram ...) **Barrez la mention inutile :**

J'autorise la diffusion sur un réseau social de mon enfant

Je n'autorise pas la diffusion de l'image et/ ou de la voix de mon enfant

Signature et date :

Document à ramener complété à la MJC ou par mail.

Contact : aideauxdevoirmjccosne@gmail.com

Charte de fonctionnement

Art 1 Sur proposition des équipes pédagogiques ou selon le souhait des parents, la MJC accueille aux horaires indiqués les jeunes motivés.

Art 2 Les élèves inscrits s'engagent à être présents dès le début de la séance et d'y rester toute la durée de la séance. Les responsables légaux peuvent venir les chercher en cours de séance.

Art 3 Le fonctionnement de la séance est sous l'entière responsabilité des intervenants.

Art 4 Les séances sont entièrement gratuites, chaque élève doit venir avec son matériel personnel. Le goûter est pris en charge par la MJC.

Art 5 En cas de comportement inapproprié, dont l'intervenant est le seul juge, une exclusion des séances est possible.

Art 6 Lorsque les devoirs sont finis, des animations culturelles et ludiques seront proposées aux jeunes par les animateur.ices

Art 7 L'usage des téléphones personnels et des ordinateurs de la MJC est soumis à l'autorisation des intervenants.

Art 8 L'inscription à une activité récurrente après les devoirs vaut engagement pour l'année scolaire.

Je déclare avoir lu et accepte la charte de fonctionnement

date signature

date signature

le responsable légal

l'élève



LE CLAS

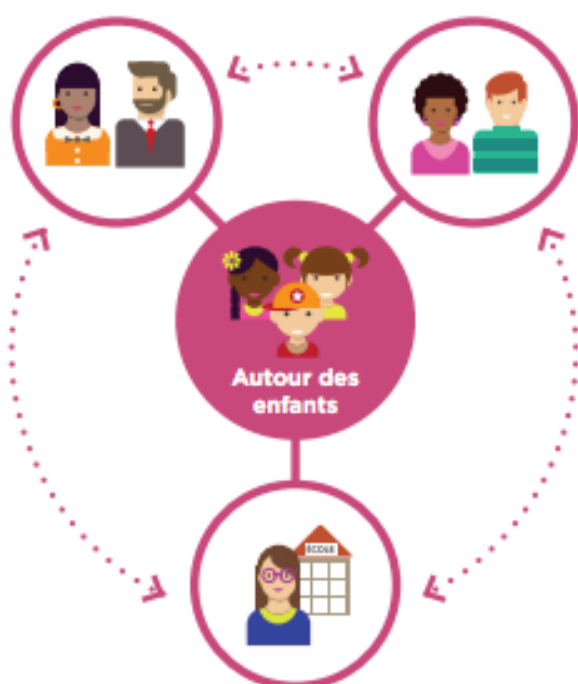
CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

*Une chance pour s'épanouir
et réussir à l'école !*

Qui sont les acteurs du Clas ?

Parents
pour aider
votre enfant
dans sa scolarité

Accompagnateurs Clas
pour conseiller,
encourager, organiser
des activités
et faire le lien avec l'école



École/Enseignants
pour orienter votre enfant vers le Clas
et apporter leur appui au projet
d'accompagnement scolaire

Le Clas, pourquoi faire ?

Le Clas permet à votre enfant :

- d'apprendre à apprendre ;
- d'éveiller sa curiosité ;
- de savoir s'organiser ;
- de devenir plus autonome.

En tant que parent, le Clas vous accompagne dans la scolarité de votre enfant pour :

- mieux comprendre le système scolaire ;
- faciliter le dialogue avec les enseignants ;
- faciliter le suivi de la scolarité de votre enfant.

Ensemble, pour la réussite des enfants

